



Rapport d'activité 2016

Perspectives 2017

DIRECCTE ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi



Sommaire

Éditorial

p. 4

Points clefs

Les chiffres clefs de l'activité	p. 4
Les principales missions	p. 5
Les moyens	p. 6
L'organisation	p. 6
L'économie et l'emploi en Île-de-France en quelques chiffres	p. 7

Agir pour l'emploi et faciliter l'insertion professionnelle

Chiffres clefs	p. 8
Faits marquants 2016	p. 9
Les financements européens	p. 10
Le Grand Paris pour l'emploi et les entreprises	p. 10
Perspectives 2017	p. 10

Soutenir l'innovation et le développement des entreprises

Faits marquants 2016	p. 12
Chiffres clefs	p. 12
Perspectives 2017	p. 14
Les principaux projets de développement économique et les pôles de compétitivité franciliens	p. 15

Assurer l'effectivité du droit du travail et la qualité du dialogue social

Faits marquants 2016	p. 16
Chiffres clefs	p. 16
Les plans régionaux de lutte contre le travail illégal 2015-2016 et 2017-2018	p. 18
Perspectives 2017	p. 18

Contribuer à la régulation des marchés pour assurer la confiance des acteurs économiques

Faits marquants 2016	p. 20
Chiffres clefs	p. 20
Sur le terrain pour l'Euro 2016	p. 21
Perspectives 2017	p. 21

Moderniser l'organisation

Faits marquants 2016	p. 22
Chiffres clefs	p. 22
Perspectives 2017	p. 22
Communication	p. 23
Études et statistiques	p. 23



Éditorial

Le service public innove pour s'adapter à un monde qui change



© Direccte Île-de-France

Avec plus d'un million d'entreprises, 6 millions d'emplois et 30 % du PIB national, l'Île-de-France se place parmi les régions européennes les plus productives et plus riches économiquement. Elle attire de nombreux actifs. Pour autant, les effets de la crise de 2008 se font toujours sentir. En dépit de la progression de l'emploi, le chômage et les inégalités géographiques persistent. La région doit par ailleurs répondre à plusieurs défis : les mutations de la production et du travail liées à la révolution numérique, la transition écologique, les risques de fractures territoriale et sociale.

C'est dire les enjeux de l'action de la Direccte, administration déconcentrée de l'État. En la matière, 2016 aura été une année particulièrement riche.

Réactivité

Au titre des politiques d'accès à l'emploi et d'insertion professionnelle, la Direccte a mis en œuvre le plan exceptionnel de formation des demandeurs d'emploi, en s'appuyant sur la mobilisation forte de Pôle emploi et de tous les acteurs du service public de l'emploi. Avec les missions locales, elle a généralisé la Garantie jeunes et renforcé l'implication des entreprises dans ce dispositif d'insertion professionnelle novateur, financé grâce au concours de l'Union Européenne.

Au-delà de la réactivité dont elle a fait preuve pour accompagner les entreprises touchées par les fortes inondations du printemps, la Direccte a poursuivi son action en faveur des entreprises, notamment des PME et des établissements de taille intermédiaire, de la structuration des filières stratégiques et de l'innovation.

Elle s'est attachée à conforter le dialogue social et la qualité de vie au travail avec notamment la mobilisation autour des élections TPE ou la prise en compte de la spécificité des PME dans l'élaboration du Plan régional santé au travail.

Effectivité

L'action de contrôle constitue une mission de régulation essentielle. L'année 2016 a été marquée par une forte augmentation des contrôles contre le travail illégal et la fraude au détachement international de salariés tandis que les pouvoirs de sanction de l'inspection du travail ont été renforcés pour gagner en effectivité. Plusieurs assignations ont été déposées contre des grands opérateurs abusant de leur position dans leurs relations commerciales. Le contrôle du respect des délais de paiement interentreprises est demeuré prioritaire.

Partenariat

L'intervention de la Direccte d'Île-de-France s'est inscrite dans la dynamique du Grand-Paris, projet sans précédent en termes d'investissement public, et dans un engagement partenarial renouvelé avec tous les acteurs économiques et sociaux et, en premier lieu, le Conseil régional, chef de file des collectivités locales en matière de développement économique. Que ce soit dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques, de ses relations avec ses partenaires ou de son organisation interne, la Direccte s'est attachée à s'inscrire dans le mouvement de modernisation de l'État et à promouvoir l'innovation pour mieux répondre aux attentes des acteurs socio-économiques en s'appuyant sur l'engagement des agent-e-s au service du public et des projets territoriaux.

Corinne Cherubini

Directrice de la Direccte d'Île-de-France

Points clefs

La Direccte est une administration déconcentrée de l'Etat, placée sous l'autorité du Préfet de Région (sauf pour le système d'Inspection du Travail).

Elle relève du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, ainsi que du Ministère de l'Économie et des Finances (périmètres ministériels 2016).



Les chiffres clefs de l'activité



FORMATION

3 500

déclarations d'activité d'organismes de formation ont été instruites

276

contrôles d'organismes de formation et d'entreprises ont été menés

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1 044

entreprises ont été visitées par les correspondants PME

+ de 300

nouvelles entreprises ont fait appel aux correspondants PME

46

projets ont été suivis au titre du fonds unique interministériel (FUI) en matière de recherche et de développement (R&D) collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité, pour une subvention de 66 millions d'€

100

entreprises ont été suivies dans le cadre du dispositif régional de redressement productif

58

projets ont été instruits dans le cadre du référent unique aux investissements pour un potentiel de 350 millions d'€ d'investissements et de 1500 emplois créés

EMPLOI

75

missions locales, 14 maisons de l'emploi, 8 écoles de la 2^e chance sont financées par la Direccte IDF

395

structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), qui emploient des salarié-e-s en insertion, sont suivies par la Direccte IDF

26

nouvelles conventions de revitalisation ont été signées en 2016, portant à 64 le nombre de conventions en cours

73

entreprises adaptées conventionnées

55 424

jeunes sont entrés en apprentissage

48 394

personnes sont entrées en contrat de professionnalisation

5 299

emplois d'avenir, dont 1 521 dans le secteur marchand, ont été recrutés en 2016

33 715

contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) et 12 123 contrats initiative emploi (CUI-CIE) et ont été signés en 2016

4 529

jeunes sont entrés dans le dispositif Garantie jeunes

1 900

personnes ont été parrainées

209

accords sur l'emploi des personnes handicapées ont été agréés



CONCURRENCE ET CONSOMMATION

140 entreprises majeures ont été contrôlées en matière de délais de paiement (sanctions 5,5 M€ au total)

32 651 visites d'entreprises ont été réalisées. 42,5% ont donné lieu à la constatation de manquements à la réglementation

20 638 réclamations de consommateurs ont été traitées

3 917 prélèvements de produits ont été réalisés en vue de leur analyse

9 055 avertissements ont été adressés

2 043 injonctions ont été prononcées

660 amendes administratives ont été dressées

1 244 procédures pénales ont été transmises au Parquet

7 246 instruments de mesure ont été contrôlés



TRAVAIL

83 300 demandes d'information ont été traitées par les services de renseignements

30 945 interventions de l'inspection du travail ont eu lieu

1 215 contrôles ont été menés dans le cadre de la lutte contre le travail illégal

1 852 contrôles ont été réalisés en matière de détachement international de salariés

947 procès-verbaux ont été dressés à la suite de contrôles

400 décisions d'arrêt de chantier ont été prononcées suite à des contrôles

14 320 accords collectifs ont été enregistrés

8 327 demandes d'autorisation de licenciement et de transfert de salariés protégés ont été traitées

91 727 ruptures conventionnelles ont été traitées

680 enquêtes ont été conduites suite à des accidents du travail ou déclarations de maladie

Les principales missions

- Soutenir les entreprises dans leur compétitivité et leur développement et accompagner les mutations économiques.
- Piloter régionalement les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage.
- Assurer l'application du droit du travail.
- Veiller aux conditions d'hygiène et de sécurité des salariés.
- Promouvoir la qualité de vie au travail et le dialogue social.
- Contrôler la formation professionnelle.
- Veiller au respect des règles de concurrence, à la loyauté des relations commerciales et à l'application des règles en matière de métrologie.
- Piloter, au niveau régional, les politiques et actions de protection des consommateurs et assurer le contrôle des instruments de mesure.



SUPPORT

88 études conjoncturelles ou thématiques ont été publiées sur la demande d'emploi, les mutations économiques et les politiques d'emploi

130 actions de communication ont été engagées

7 538 actes comptables ont été saisis

53 réunions des instances de dialogue social se sont déroulées

16 % des postes informatiques ont été renouvelés

Les moyens



121 843 818 € de budget

dont **97,460** millions d'euros de crédits d'intervention,
17,578 millions d'euros de crédits immobiliers,
6,806 millions d'euros de crédits de fonctionnement.

337,9 millions d'euros au titre du volet

déconcentré du programme opérationnel national (PON) du Fonds social européen (FSE) pour la période 2014-2020.

11,8 millions d'euros sur 2014-2015 au titre du volet

déconcentré du PON Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) en Seine-Saint-Denis.

1 unité régionale et 8 unités départementales (UD)
installées sur 16 sites.

1 644 agents dont 346 à l'unité régionale,

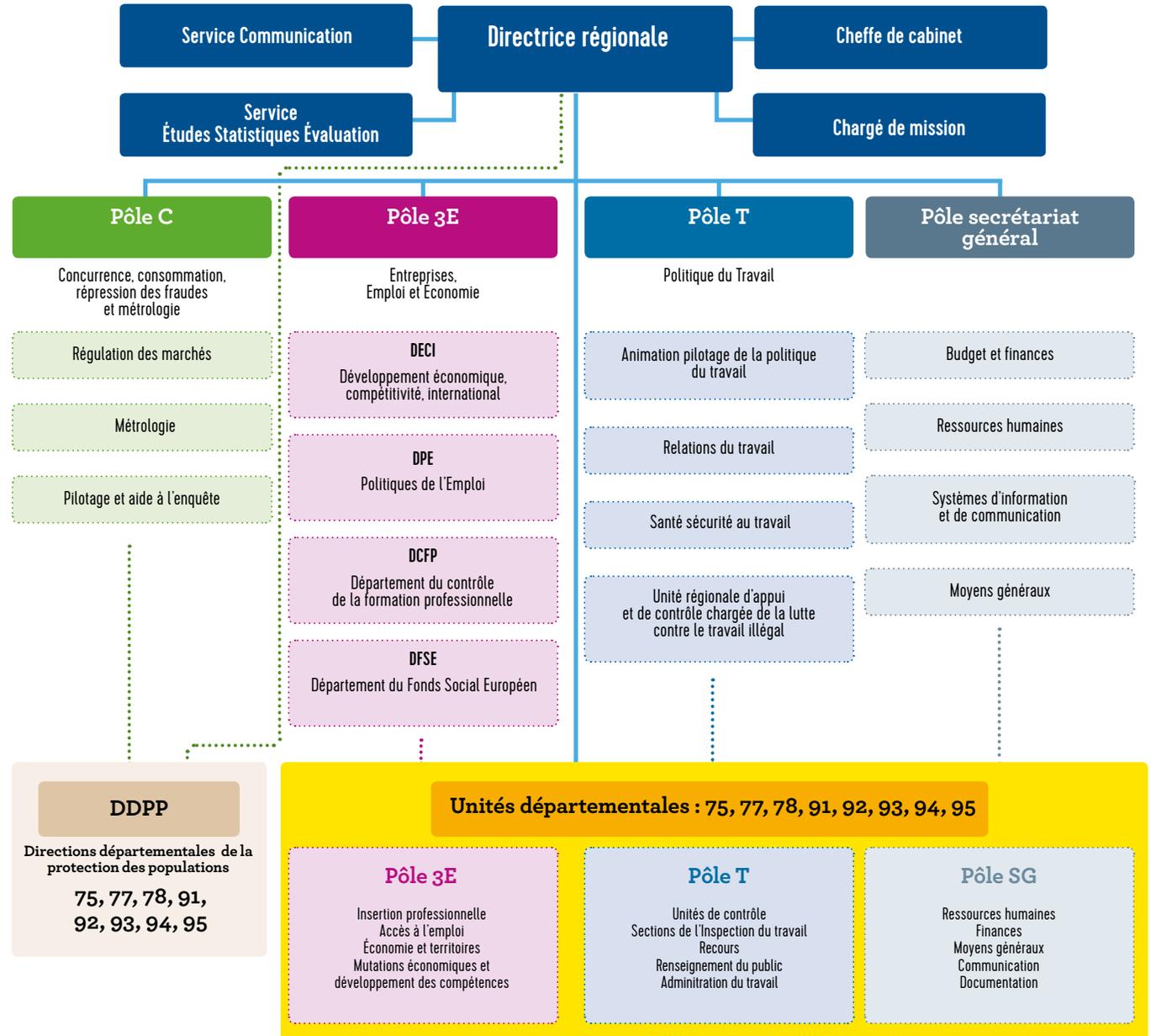
361 à l'UD 75, 207 à l'UD 92,

126 à l'UD 77, 146 à l'UD 93,

125 à l'UD 78, 128 à l'UD 94,

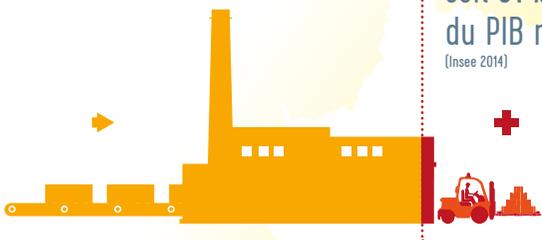
102 à l'UD 91, 103 à l'UD 95.

L'organisation

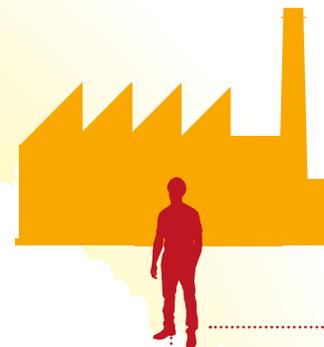


L'économie et l'emploi en Île-de-France en quelques chiffres

650
milliards d'euros de PIB
soit 31%
du PIB métropolitain
(Insee 2014)



1 023 709
entreprises



6 175 184
emplois dont
5 729 889 salariés
(Données provisoires Insee fin 2015)



966 750
demandeurs d'emploi
en catégories ABC
(fin décembre 2016)



143 627
entreprises créées
dont 46%
d'auto-entrepreneurs
2015

368 208
établissements employant au moins
un salarié
Hors fonction publique
Insee-Clap 2014



361 867
établissements
de 1 à 99 salariés
Hors fonction publique
Insee-Clap 2014

4 360 891
salariés dans le
secteur privé
(Insee-clap 2012)



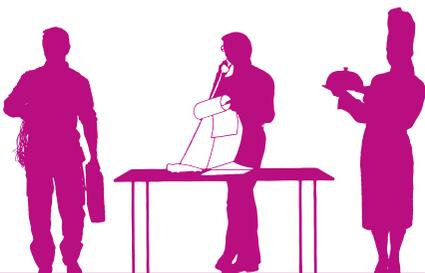
12 073 914
habitants
soit 18,78%
de la population française
(Insee)



6 341
établissements
de 100 salariés et +
Hors fonction publique. Insee-Clap fin 2014
Répertoire des entreprises et des établissements
1^{er} janvier 2015

Agir pour l'emploi et l'insertion professionnelle

Le Département des politiques de l'emploi assure le pilotage des politiques de l'emploi de l'État dans le cadre d'objectifs recentrés, d'une approche territorialisée et d'un partenariat renforcé avec Pôle emploi, les missions locales, les Maisons de l'emploi et Cap emploi. Le Département de contrôle de la formation professionnelle assure le contrôle administratif des organismes de formation. Le Département du Fonds social européen pilote et gère les crédits du FSE et de l'IEJ dont une partie est déléguée aux conseils de département et aux Plie.



Apprentie et son maître d'apprentissage dans l'entreprise BIC à Cltichy (92).

© Romain Osi

INSERTION ET EMPLOI

168 253 recrutements ont bénéficié de la prime embauche PME

118 600 demandeurs d'emploi sont entrés en formation

55 424 contrats d'apprentissage ont été signés sur la campagne 2016-2017

48 394 personnes sont entrées en contrat de professionnalisation durant la campagne 2016-2017

174 124 jeunes ont été en contact avec les 76 missions locales franciliennes

33 715 CUI-CAE et ont été signés en 2016

12 123 CUI-CIE ont été signés en 2016

4 529 jeunes sont entrés dans le dispositif Garantie jeunes grâce à la mobilisation de 41 missions locales

5 299 jeunes ont été recrutés en Emploi d'avenir en 2016, dont 1521 dans le secteur marchand

73 entreprises adaptées conventionnées emploient 4 200 travailleurs handicapés

395 structures d'insertion par l'activité économique emploient 27 000 salariés en insertion

1900 personnes ont été parrainées en 2016 dans le cadre de financements de la Direccte

37 opérateurs assurent l'accompagnement à la création d'entreprise. Ils ont accompagné, en 2016, 5 500 entrepreneurs. 2 500 nouveaux créateurs

Faits marquants 2016

• Mise en œuvre du plan exceptionnel de formation des demandeurs d'emploi.

L'objectif gouvernemental de doubler le nombre de formations a fait l'objet d'une convention Etat - Conseil régional - Pôle emploi - partenaires sociaux portant sur la mise en place de 64 212 formations supplémentaires (34 000 par Pôle emploi et 30 212 par le Conseil régional), pour un total de 118 600 entrées en formation. La priorité a porté sur les demandeurs d'emploi de longue durée ou sans qualification et l'insertion des jeunes. L'offre a privilégié les compétences clés, l'anglais professionnel, le numérique et la bureautique. Fin 2016, 146 007 inscriptions en formation (81 795 Pôle emploi, 58 986 Conseil régional) ont été enregistrées.

• Soutien à l'embauche dans les TPE et PME.

Dans le cadre du plan « Tout pour l'emploi dans les PME », la prime « Embauche PME » a fait l'objet d'une forte promotion auprès des acteurs économiques. Une démarche de mise en réseau des acteurs institutionnels intervenant auprès des entreprises sur la thématique des ressources humaines et d'articulation de leur offre de service a été engagée

dans l'objectif de mieux accompagner les PME dans leur développement. Elle a abouti à la création d'un annuaire web recensant plus de 350 partenaires à la disposition des PME pour un conseil gratuit.

• Signature de la feuille de route État-Conseil régional.

Le document marque l'engagement des parties à encourager le développement de filières stratégiques comme le numérique ou les éco-activités; à favoriser l'accès au Très Haut Débit sur tout le territoire; à développer l'emploi des jeunes et des seniors sur les chantiers du Grand Paris; à promouvoir l'apprentissage pour renforcer l'orientation des jeunes sans qualification vers les métiers émergents ou en tension.

• Élaboration d'une carte de 24 bassins économiques emploi formation.

Lire page 23.

• Montée en charge de la Garantie jeunes.

21 nouvelles missions locales ont intégré le dispositif (soit 41 au total). 37% des bénéficiaires sont issus des Quartiers Politiques de la Ville et 75% ont un faible

niveau de formation. Le taux de sorties positives a augmenté à 47%. La Direccte a développé des partenariats avec des entreprises et têtes de réseaux afin de développer l'immersion professionnelle.

• Ciblage des contrats aidés.

Les taux de prise en charge des Contrats uniques d'insertion - CAE ont été relevés pour encourager l'embauche des demandeurs d'emploi résidant en Quartier Politique de la Ville, des jeunes sans qualification ou des travailleurs handicapés. Le CUI-CIE starter+ a été mis en place pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés des quartiers en difficulté.

• Accompagnement des emplois d'avenir en sortie du dispositif.

7 900 emplois d'avenir ont pris fin en 2016. La Direccte a animé des cellules opérationnelles départementales avec notamment Pôle Emploi et les missions locales, afin d'accompagner les jeunes concernés.

• Troisième appel à projet pour l'emploi des travailleurs handicapés.

Sur plus de 30 entreprises

candidates, 6 ont été agréées. La sélection a privilégié les secteurs d'activité prioritaires (numérique, agro-alimentaire, restauration), les structures travaillant avec le service public de l'emploi et s'inscrivant dans la sécurisation des parcours professionnels des personnes handicapées.

• Appui aux entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS).

Un appel à projets a été lancé pour renouveler les dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) dédiés aux entreprises de l'ESS tout en l'articulant avec l'offre de services d'appui RH aux TPE-PME. L'ESS a été intégrée à la démarche « filières prioritaires », en particulier dans le numérique pour promouvoir les coopérations avec les entreprises classiques.

• Soutien à l'entrepreneuriat.

La Direccte a constitué un réseau des acteurs de la reprise-transmission d'entreprise dans l'objectif de fluidifier les parcours du cédant et du repreneur. Plus de 30 organismes ont été mobilisés.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS ET DE LEURS SALARIÉS

340 plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), soit 9 de plus qu'en 2015, ont été instruits. Ils représentaient plus de 21 000 postes menacés, soit un chiffre quasi identique à 2015

26 conventions de revitalisation ont été signées pour un montant de contribution de 11,9 millions d'€. Depuis 2014, 237 conventions ont été signées pour 158,6 millions d'€ et 35 312 emplois assujettis

2 269 demandes d'activité partielle ont été validées. Elles ont représenté 11 844 147 heures et concerné 18 277 salariés (lire par ailleurs pages 12 et 14)

FORMATION

3 500 déclarations d'activité d'organismes de formation ont été instruites

276 contrôles d'organismes de formation et d'entreprises ont été menés

FONDS SOCIAL EUROPÉEN

932 dossiers ont été instruits, 779 dossiers ont été programmés, 184 contrôles de service fait (CSF) ont été établis, 10,8 M€ de crédits ont été payés (hors avances - chiffres cumulés au 31 décembre 2016) au titre des volets déconcentrés des programmes opérationnels nationaux (PON) FSE 2014-2020 et Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) 2014-2015

24 projets liés à l'insertion des jeunes séquanodionysiens ont été retenus au titre du programme IEJ 2014-2015. Ils représentent 11 millions de crédits programmés (93,2% de la maquette). Un CSF a été établi pour un montant de 350 341 €

755 projets liés à l'emploi, à l'accompagnement des mutations économiques et à l'inclusion sociale ont été retenus au titre du programme FSE 2014-2020. Ils représentent 123,5 millions d'€ de crédits programmés (soit 36,5 % de la maquette régionale). **183** certificats de service fait (CSF) ont été réalisés pour un montant de 15,2 millions d'€

40 983 demandeurs d'emploi, 13 245 salariés et 26 274 inactifs ont bénéficié d'actions cofinancées par le FSE

Perspectives 2017

- **Accompagner l'évolution du réseau des missions locales.** Un accord cadre tripartite Etat-Région-ARML, signé en février 2017, précise les axes prioritaires du réseau autour du repérage et de l'orientation, de l'accompagnement global vers l'emploi, de la formation et de l'autonomie des jeunes et précise de nouvelles modalités de financement. En lien avec le nouveau schéma de coopération intercommunal et en cohérence avec les 24 nouveaux bassins économiques emploi-formation, la Direccte accompagnera les collectivités locales dans les éventuels regroupements.
- **Généraliser la Garantie jeunes** avec l'entrée de 35 nouvelles missions locales dans le dispositif. Les UD sont mobilisées pour aider les missions locales sur la question des locaux et poursuivre les partenariats afin d'améliorer l'orientation des jeunes vers le dispositif et de renforcer l'implication des acteurs économiques sur le volet immersion professionnelle.
- **Lutter contre la fraude aux emplois aidés** en travaillant avec les prescripteurs et l'inspection du travail sur le repérage des structures peu fiables, les contrôles et les sanctions.
- **Renforcer le contrôle des organismes de formation** avec la mise en œuvre des nouvelles dispositions légales qui renforcent le rôle des Opca dans le contrôle de la qualité des actions de la formation professionnelle. La mise en place au sein des Opca de structures de contrôles va permettre de cibler davantage les contrôles de la Direccte pour gagner en efficacité et rapidité.
- **Définir les modalités de gouvernance des bassins économiques emploi formations.** Après la validation par le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop) du découpage, il reste à déterminer les modalités de gouvernance en désignant les représentants de l'Etat qui siègeront aux côtés des élus régionaux dans les comités stratégiques de bassin, et en définissant les modalités de contractualisation entre les acteurs territoriaux.

Le Grand Paris pour l'Emploi et les Entreprises

Les investissements du Grand Paris représentent une opportunité historique pour le développement économique, l'emploi et l'insertion professionnelle. Pour répondre à ces enjeux, la Direccte a réuni au sein du Grand Paris de l'Emploi et des Entreprises l'ensemble des acteurs concernés par ce projet. Ses travaux se concentrent sur trois thèmes : l'emploi, l'insertion professionnelle, l'accompagnement des entreprises, notamment des TPE- PME. Au vu des besoins en emplois et en compétences évalués au travers des contrats d'étude prospective cofinancés par la Direccte, une action de formation dans le secteur de la construction a été mise en place par l'Opca Constructyts et financée par la Direccte.

Une mission d'appui au développement des clauses sociales, cofinancée par la Direccte et le FSE, est déployée par le GIP Maximilien, portail des marchés publics franciliens. Elle favorise la mise en œuvre de ces clauses en coordonnant l'ensemble des acteurs de l'insertion.

La Direccte a contribué à concevoir et structurer une offre d'information et d'accompagnement des TPE-PME (réponse aux marchés, groupements momentanés d'entreprises, appui RH...) en lien notamment avec les réseaux consulaires, le GIP Maximilien et les fédérations professionnelles et patronales.

Ces actions sont déclinées dans des comités de ligne en lien avec les acteurs territoriaux. Un comité pour la ligne 15 Sud a ainsi été lancé en décembre 2016 par le Préfet de région.

Le soutien européen

15 nouveaux projets financés dans le cadre de l'IEJ 2014-2015

La mobilisation continue depuis 2015 des réseaux locaux, de manière coordonnée entre l'Etat, le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, a permis l'émergence de projets de qualité et innovants, en faveur de l'accompagnement renforcé des jeunes NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en étude) dans le cadre du programme européen Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ). 15 nouveaux dossiers ont été déposés au titre d'un troisième appel à projets publié en juin 2016, proposant toujours un financement européen à hauteur de 92%.

Trophée d'Or

Lors du Village des initiatives FSE de décembre 2016, la 1^{ère} édition des Trophées a récompensé d'un Trophée d'Or dans la catégorie « Emploi des jeunes », un projet cofinancé par le PON FSE en Île-de-France : le projet « Avenir être en entreprise » du Mouvement des Entreprises du Val d'Oise. Cette action vise à former au savoir-être en entreprise de jeunes demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires ou en difficulté d'insertion professionnelle.

Mise en œuvre des orientations 2016-2018 du FSE

Les critères de sélection et orientations FSE 2016-2018 ont été publiés en début d'année. 105 dossiers ont été déposés, répartis selon les 3 axes prioritaires : accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs et soutenir les mobilités professionnelles (45 dossiers) ; anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels (41 dossiers dont 5 sur l'égalité professionnelle femmes-hommes) ; lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion (19 dossiers).



Chantier de construction de la gare Fort d'Issy – Vanves – Clamart sur la future ligne 15 du Grand Paris express.

PARIS**Lancement de la Garantie jeunes**

La mission locale de Paris a intégré la Garantie jeunes courant 2016. 422 jeunes sont entrés dans le dispositif. Cela a nécessité de réorganiser la structure, de rechercher des locaux supplémentaires et de former les conseillers à l'accompagnement collectif. Les partenariats avec les entreprises, organismes sociaux mais aussi les acteurs de la culture se sont développés. En 2017, 1200 parisiens devraient bénéficier de la Garantie jeunes.

YVELINES**Les entreprises ouvrent leurs portes aux élèves en situation de handicap**

Pour la semaine de l'industrie, une vingtaine de collégiens en situation de handicap de Mantes-la-Jolie ont visité une entreprise adaptée spécialisée dans le recyclage. Cet événement organisé par la Direccte UD 78 et le rectorat de Versailles leur a permis de mieux appréhender le monde du travail.

Le levier des marchés publics pour l'IAE

Pour le mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), l'UD a invité élus, responsables des marchés publics, structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) et entreprises adaptées à un séminaire sur l'achat public socialement responsable autour des questions des clauses sociales et du cadre légal de la commande publique. Utiliser la commande publique comme levier de développement est l'un des axes stratégiques régionaux de l'IAE.

SEINE-ET-MARNE**Accompagnement du secteur de la logistique**

La logistique, qui compte 1031 établissements et représente 21 334 emplois dans le département, connaît une très forte croissance et d'importantes perspectives de développement. L'UD accompagne les opérations de recrutement en mobilisant le service public de l'emploi et en favorisant la reconversion et l'insertion des demandeurs d'emploi. Elle soutient l'émergence d'un cluster pour développer l'innovation et l'éco mobilité.

ESSONNE**Seniors, vous avez de la valeur**

Dans le cadre de la mobilisation nationale en faveur de l'emploi des seniors, l'UD 91 a organisé une journée dédiée au sujet avec Pôle Emploi, les Chambres Consulaires et Essonne Développement. La matinée a été consacrée aux thématiques du recrutement, du maintien dans l'emploi et à la reprise/cession d'activité ; l'après-midi à un job dating.

HAUTS-DE-SEINE**Mutualiser les bonnes pratiques pour l'insertion des travailleurs handicapés**

Soutenu par la Direccte, le projet Relais handi 92 repose sur une démarche collaborative et expérimentale faisant appel à l'échange interentreprises de bonnes pratiques en matière d'emploi des personnes en situation de handicap. Cinq grandes entreprises engagées dans l'insertion des travailleurs handicapés accompagnent d'autres entreprises dans l'élaboration de leur réponse à leurs obligations d'emploi.

SEINE-SAINT-DENIS**Mobilisation des entreprises pour la Garantie jeunes**

Vingt-huit employeurs ont répondu aux sollicitations de l'UD pour accueillir des personnes en immersion professionnelle dans le cadre de la Garantie jeunes. Les entreprises signataires de la Charte Entreprises & Quartiers ont été démarchées. Pendant l'Euro de football, la SNCF a accueilli des jeunes en stages. Le Comité régional du tourisme a recruté des stagiaires pour l'information des visiteurs et la communauté d'agglomération Est Ensemble travaille également régulièrement avec des jeunes en immersion.

14 nouvelles structures pour l'insertion

L'UD a accompagné et soutenu la création de 14 nouvelles structures d'insertion par l'activité économique. Les secteurs d'activité se sont diversifiés, notamment vers le numérique. Le secteur du recyclage s'est développé. Une meilleure gestion des crédits alloués a permis de dégager des marges et d'accroître le soutien aux nouveaux projets. Le Conseil départemental, en partenariat avec l'UD, a fait de l'IAE un thème phare du mois de l'ESS en organisant une rencontre autour des marchés publics.

VAL-D'OISE**Guide de la première embauche**

Dans le cadre du plan « Tout pour l'emploi dans les TPE-PME », l'UD a constitué un réseau rassemblant les acteurs départementaux de l'aide aux entreprises et du conseil en matière de ressources humaines. Le recensement et la coordination des services proposés aux entreprises ont abouti notamment à la réalisation d'un guide pratique sur la première embauche.

VAL-DE-MARNE**Les entreprises engagées dans la Garantie jeunes**

Plusieurs entreprises du département (RATP, Carrefour, JTEKT HPI, INA...) ont parrainé des groupes de bénéficiaires de la Garantie Jeunes. L'occasion pour les jeunes de visiter des entreprises, de rencontrer des salariés et de découvrir des métiers.

Le Grand Paris des opportunités pour l'emploi

Dans le cadre du comité stratégique de la ligne 15 sud du Grand Paris Express, qui regroupe tous les partenaires du projet, une charte de partenariat pour le « Grand Paris de l'emploi et des entreprises » a été signée. Objectifs : favoriser l'accès des PME aux marchés de travaux ; développer l'emploi local et la formation ; faciliter l'insertion professionnelle. Une coordination locale a initié les actions de formation ou de recrutement nécessaires au regard des besoins en main d'œuvre des entreprises attributaires des travaux.

Réseau départemental pour soutenir les TPE et PME

L'UD94 anime un réseau des acteurs proposant aux PME un appui gratuit sur la fonction ressources humaines (lire page 9). Plusieurs sessions techniques de professionnalisation ont été mises en place. Les échanges facilitent le fonctionnement en réseau et, in fine, une meilleure orientation des entreprises et une plus forte complémentarité entre chacun.

L'IAE s'engage en faveur de la mixité professionnelle

Le séminaire annuel, qui a réuni toutes les structures de l'insertion par l'activité économique du département, les têtes de réseaux et des grands comptes, a été consacré à la mixité professionnelle. Les participants ont échangé sur les mesures positives ou correctrices des inégalités entre femmes et hommes à engager.

Soutenir l'innovation

et le développement des entreprises

L'action du département Développement économique, compétitivité, international (Déci) s'articule autour de l'accompagnement des PME à fort enjeu en matière d'innovation et d'emploi et des entreprises de taille intermédiaire, de l'anticipation des mutations économiques, du développement des entreprises à l'international et des territoires.



© A. Bommant EPA, Paris - Saclay

Faits marquants 2016

- **Signature de la feuille de route État-Conseil régional.** Lire page 9.
- **Accompagnement des entreprises impactées par les inondations du printemps 2016.** La mise en place d'un contact unique en département, ainsi que la coordination des différents acteurs locaux ont permis de soutenir près de 700 commerces et entreprises. La Direccte a piloté l'attribution, décidée au niveau départemental, de l'aide exceptionnelle au redémarrage de l'activité : fin 2016, 260 entreprises avaient pu recevoir cette aide, dont 179 en Seine-et-Marne, pour une enveloppe accordée de près de 700 000 €.
- **2^e promotion du «French Tech Ticket».** L'Île-de-France a accueilli une quarantaine de projets lauréats, au sein de 22 incubateurs. Les principaux pays d'origine des start-upers sélectionnés sont l'Inde, les États-Unis, l'Égypte, le Brésil et la Russie. Le concours «French Tech Ticket» permet d'accueillir en

France des «start-upers» internationaux porteurs de projets innovants de qualité. Les lauréats bénéficient d'une bourse, d'un titre de séjour «passport talent», d'un hébergement d'un an dans l'un des incubateurs partenaires, ainsi que d'un accompagnement individuel par la Direccte.

- **Appel à projet France Expérimentation.** France Expérimentation est un guichet offrant la possibilité aux acteurs économiques d'exprimer leurs besoins d'adaptation des normes réglementaires et des procédures administratives, pour lever à titre expérimental les freins ou entraves identifiés. La Direccte a eu un rôle de promotion du dispositif, d'accompagnement des candidats, ainsi que d'analyse des projets déposés. Fin 2016, l'appel à projet national a recueilli 85 projets dont 26 en Île-de-France.

- **Le territoire de Paris-Saclay** constitue un enjeu prioritaire pour l'Île-de-France en matière de développement économique et d'attractivité

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

1044 entreprises ont été visitées, dont 330 entreprises de taille intermédiaire et pépites

Plus de **300** entrepreneurs ou porteurs de projets ont fait appel aux correspondants PME sur 2016, afin d'être orientés sur une question précise

58 projets sont suivis dans le cadre du référent unique aux investissements, dont 15 nouveaux. Cela représente 350 millions d'€ d'investissements et près de 1500 emplois

100 dossiers ont été suivis dans le cadre du dispositif régional de redressement productif. 58 dossiers ont été clôturés (entreprise in bonis ou non), représentant 9 047 emplois sauvés

internationale. Deuxième pôle de recherche français, il accueille des universités, des grandes écoles, des organismes de recherche et plusieurs pôles de compétitivité. 2016 a permis la création d'une commission du développement économique au sein de l'établissement public d'aménagement Paris Saclay (Epaps) et l'élaboration d'une feuille de route. La Direccte et l'Epaps ont dans ce cadre mis en place une cellule partenariale, associant également le Conseil régional et la CCI, afin de renforcer la collaboration dans le développement économique de ce territoire.

• **Évaluation des pôles de compétitivité.** Le 10^e anniversaire des pôles a été l'occasion d'évaluer à mi-parcours le programme d'actions défini pour 2013-2018 autour des deux missions phares : l'usine à produits d'avenir (de l'émergence de projets jusqu'à l'accompagnement et la valorisation des produits) et l'accompagnement du développement des PME/ETI. Les sept pôles franciliens, co-financés par la Direccte,

recensent 3 300 adhérents dont plus de 2 530 PME & ETI. Ce nombre confirme une consolidation de la nette croissance déjà constatée en 2015 et témoigne de la satisfaction vis-à-vis des services proposés par les pôles.

• **Passeports talents.** De nouvelles compétences en matière de titres de séjour ont été attribuées au pôle 3E de la Direccte, à la suite d'une réforme du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et de l'instauration du passeport talents pour facilitant la venue d'étrangers contribuant à renforcer l'attractivité, le rayonnement et la vitalité économique. La Direccte est désormais saisie pour avis sur les demandes de titres de séjour d'étrangers souhaitant créer une entreprise en France. Cette évolution est accompagnée par la création de « passeport-talents » réservé notamment aux créateurs d'entreprises et personnes hautement qualifiées.



INVESTISSEMENT & INNOVATION

325 commerces et entreprises ont été aidés dans le cadre de la cellule d'accompagnement mise en place suite aux attentats de la fin 2015

665 demandes ont été traitées dans la cadre du « guichet unique » mis en ligne pour les taxis en difficulté économique

63 demandes de crédit impôt innovation ont été instruites dans le cadre du soutien à l'innovation

74 demandes de labélisation « Entreprise du patrimoine vivant » ont été instruites. L'Île-de-France compte 296 entreprises labellisées

17 subventions ont été accordées au titre du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), et 8 nouveaux dossiers de demande ont été examinés

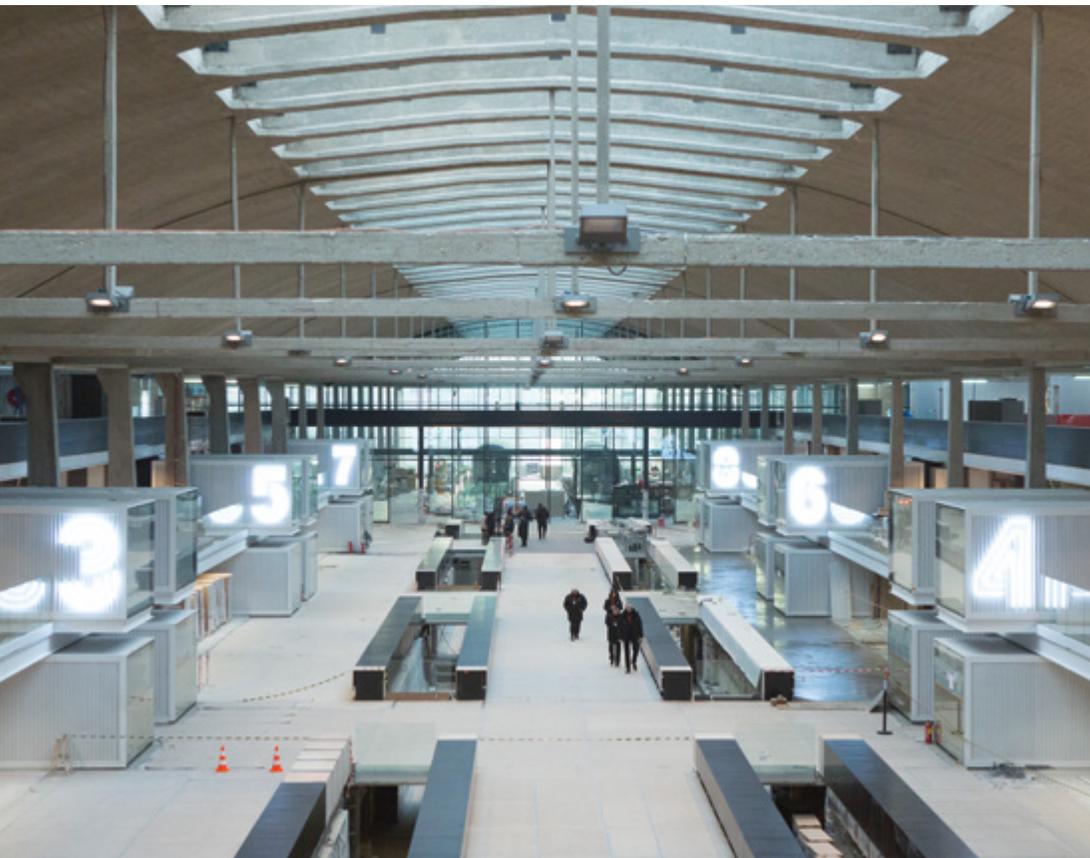
INTERNATIONAL

197 demandes de garantie Coface ont été instruites au titre du soutien aux exportations et aux investissements des entreprises françaises à l'étranger

137 candidatures de conseillers du commerce extérieur de la France ont été examinées. Les CCEF apportent leur concours aux entreprises françaises qui souhaitent développer leurs exportations ou installer une structure à l'étranger

Perspectives 2017

- **Faciliter l'émergence et l'accompagnement des projets franciliens dans le cadre du nouvel appel à projets PIA3** (programme d'investissements d'avenir) qui comportera un volet régional, co-financé par l'Etat et le Conseil régional, pour soutenir l'innovation, les filières et la formation franciliennes.
- **Impulser l'expérimentation d'un fonds de prêt à l'économie pour les PME** de croissance franciliennes, à partir d'un diagnostic des besoins en financement des PME et des sources de financements existantes.
- **Accompagner l'ouverture de l'incubateur «Station F»** à Paris qui constituera une vitrine de l'innovation française, destiné aux startups et à leur écosystème. La Direccte renforcera dans ce contexte son appui aux entreprises de la French Tech.



«Station F». Reconversion de la halle Freyssinet (Paris 13^e) en pépinière d'entreprises.

© Jean-Baptiste Durillet - Mairie de Paris

SEINE-ET-MARNE

Mobilisation pour aider les entreprises touchées par les inondations

La Seine-et-Marne a été le département francilien le plus touché par des inondations du printemps 2016. L'UD a dénombré 625 entreprises, représentant 2500 emplois, contraintes de réduire ou suspendre leur activité. L'UD a très rapidement mis en place un point d'entrée départemental unique pour orienter les entreprises vers les dispositifs susceptibles de répondre à leurs difficultés. Elle a coordonné l'action de la puissance publique pour prioriser les urgences et accélérer les procédures.

Près de 500 entreprises ont été accompagnées dans le cadre des fonds d'aides d'urgence de l'Etat, de la Chambre des métiers et du Régime social des indépendants. 180 entreprises, représentant 2 000 salariés, ont bénéficié d'une autorisation d'activité partielle pour un total de 284 000 heures.

Six mois après l'évènement seule une poignée d'entreprises impactées n'avaient pas repris leur activité et la quasi-totalité des emplois ont été maintenus.

YVELINES

Le Hub industriel automobile intéresse les jeunes

Dans le cadre de la Semaine de l'industrie, l'UD a organisé une table ronde à la CCI de Versailles autour du projet de Hub Industriel Yvelinois comme nouveau business model au service de l'économie circulaire. En présence de nombreuses entreprises, les jeunes en BTS automobile ont pu découvrir un process de modernisation de la filière favorisant une solution industrielle partagée où PSA Poissy, Renault Flins et les PME sous-traitantes partenaires optimisent leurs flux et organisations pour dégager des gains de compétitivité grâce à trois leviers: la massification logistique industrielle, la mutualisation technologique et de l'innovation, le développement des compétences territoriales.

ESSONNE

Un cluster dédié aux drones civils

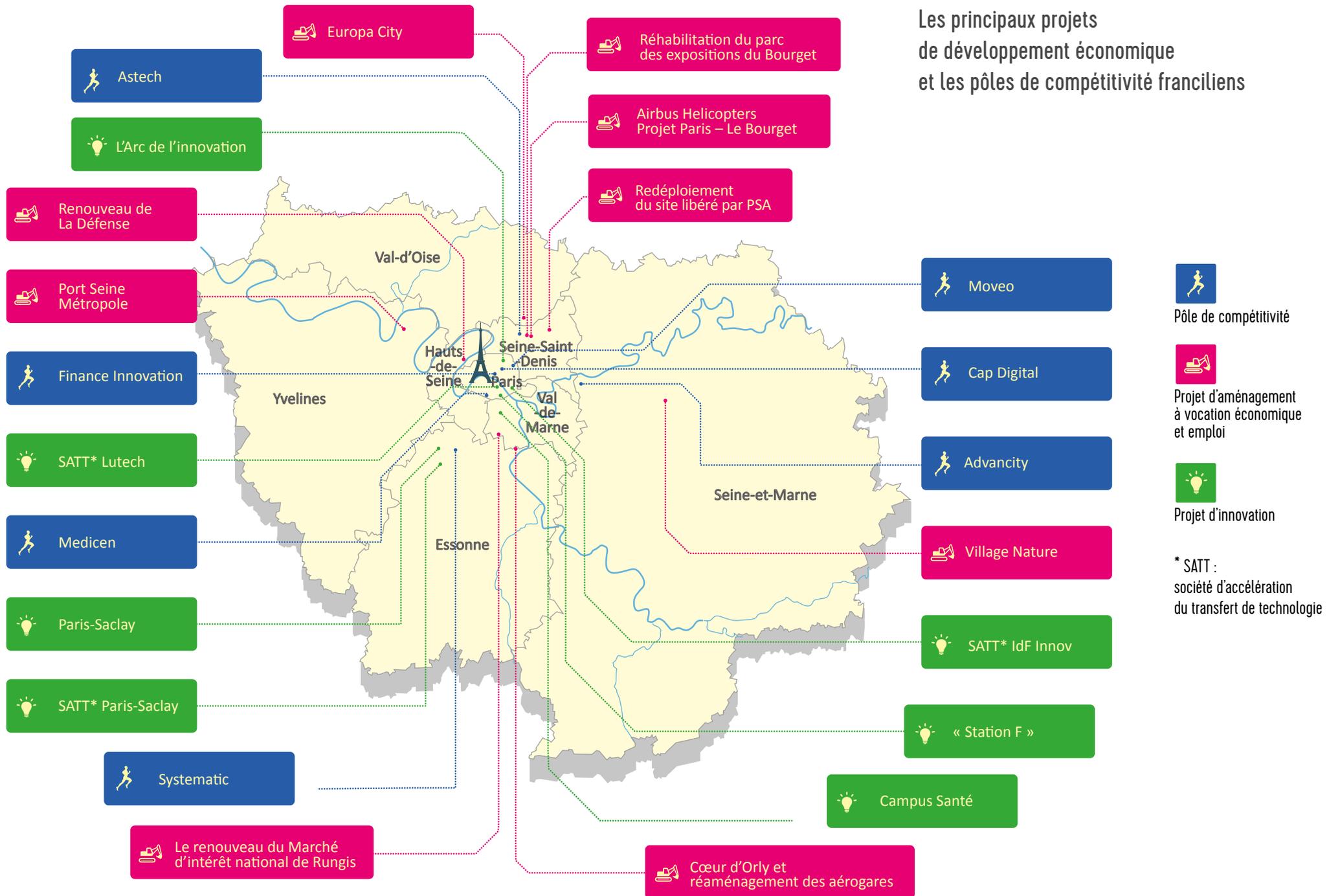
La Direccte et le département de l'Essonne ont soutenu la création du Cluster Drones sur l'ex base aérienne militaire de Brétigny. En moins d'un an, ce cluster compte déjà 38 membres : acteurs du monde économique, de la formation et de la recherche, collectivités locales et État. 9 entreprises se sont déjà installées et ont généré 30 emplois très qualifiés. D'ici 2 ans, 30 entreprises sont attendues pour 100 emplois supplémentaires. Les 13 constructeurs et 261 opérateurs franciliens de la filière drone civil (13 % du secteur français) bénéficieront d'une nouvelle dynamique notamment en recherche et développement.

HAUTS-DE-SEINE

«Grande Ecole Numérique» et insertion

Au cœur d'un Quartier Politique de la Ville, l'association LePoles, a ouvert un atelier et chantier d'insertion (ACI), conventionné par l'UD 92, sur les métiers d'intégrateur et de développeur. Dans le cadre de contrats d'insertion, des demandeurs d'emploi sont formés avant d'effectuer des stages en entreprise. Des partenariats ont été noués avec les professionnels du numérique et le pôle de compétitivité Advancity. Le projet bénéficie de financements dans le cadre des fonds de revitalisation. L'association a été labélisée «Grande Ecole du Numérique».

Les principaux projets de développement économique et les pôles de compétitivité franciliens



Assurer l'effectivité du droit du travail et la qualité du dialogue social

Le pôle T pilote, appuie et évalue la politique du travail. Il veille, notamment par l'action de contrôle de l'inspection du travail, à l'effectivité du droit du travail dans les entreprises. Il assure la promotion de la qualité de vie au travail et la protection de la santé des salariés ; le développement du dialogue social et le suivi des relations de travail.



Distribution d'un dépliant d'appel au vote dans les gares franciliennes à l'occasion des élections TPE.

© J. Perrot

Faits marquants 2016

- **L'intensification de la lutte contre le travail illégal et la fraude au détachement international de salariés (PSI)** s'est traduite par une augmentation de 10% des contrôles de l'inspection du travail par rapport à 2015, qu'il s'agisse de contrôles menés à son initiative ou dans le cadre des comités opérationnels départementaux anti-fraude (Codaf). L'accent a été mis sur les conditions de détachement des salariés transnationaux dans le BTP (avec notamment le suivi de 61 chantiers parmi les plus importants), dans les transports (contrôles conjoints sur les aires d'autoroute) et à l'occasion des événements sportifs (Formule E, Euro 2016). Les sanctions administratives pour absence de déclaration préalable de détachement ou défaut de désignation de représentant en France se sont développées.
- **L'appropriation et la mise en œuvre des nouveaux pouvoirs conférés à l'inspection du travail.** La possibilité d'infliger des sanctions administratives, déjà ouverte en matière de fraude aux prestations

de service internationales et emploi irrégulier de stagiaires, a été étendue au non-respect des décisions de l'inspection du travail, au travail des mineurs et aux manquements concernant les conditions de travail. Elles peuvent prendre la forme d'amendes jusqu'à 2000 euros par infraction et salarié concerné. La voie pénale garde sa pleine dimension et s'enrichit de la possibilité de transaction pénale.

- **L'élaboration du troisième plan régional de santé au travail (PRST3)**, initiée à la fin de l'année 2015, a fortement mobilisé les services de la Direccte. Piloté par la Direccte, le groupe de travail composé des représentants des partenaires sociaux ainsi que des préventeurs régionaux, a ainsi conçu 31 actions pour développer la prévention ; promouvoir la qualité de vie au travail, le maintien en emploi et la performance ; structurer un système d'acteurs, en particulier pour mieux toucher les petites entreprises. Plusieurs actions répondent par ailleurs à des enjeux spécifiquement franciliens (lire page 19).



INSPECTION DU TRAVAIL

88 300 personnes ont bénéficié d'informations par les services de renseignement dont
56 967 par téléphone.
26 282 lors d'une visite et **5 109** par courrier

1215 contrôles ont été menés dans le cadre de la lutte contre le travail illégal

1852 contrôles ont été réalisés en matière de prestations de service internationales et de détachements de salariés

• **L'organisation des élections TPE**, dans le cadre de la mesure de l'audience des organisations syndicales, a été l'occasion d'une forte implication des services pour la mise en place des commissions électorales régionales, la gestion des recours sur la liste électorale et la mobilisation des salariés appelés à voter. Additionné aux résultats des élections professionnelles dans les entreprises, le scrutin va permettre de déterminer les organisations représentatives, la composition des conseils de prud'hommes et des commissions paritaires régionales interprofessionnelles à installer en juillet 2017.

• **La liste des défenseurs syndicaux**, au nombre de 796 pour la région, institués pour assister, représenter les salariés ou employeurs devant les conseils de prud'hommes ou les cours d'appel, a été établie sur proposition des organisations d'employeurs et de salariés et publiée sur le site internet de la Direccte.



Le plan régional santé au travail prévoit des actions de prévention auprès des bagagistes des aéroports.

© StockLib

30 945 interventions ont été effectuées par les agents de contrôle de l'inspection du travail dont **9 334** enquêtes. Parmi celles-ci, **207** ont concerné des accidents graves ou mortels

947 procès verbaux ont été dressés
400 arrêts de chantier ont été prononcés
87 sanctions ont été prononcées pour travail illégal ou fraude au détachement international

DIALOGUE SOCIAL ET RELATIONS AU TRAVAIL

14 320 accords collectifs ont été enregistrés
102 711 ruptures conventionnelles ont été examinées

SANTÉ AU TRAVAIL

20 services de santé au travail ont été agréés portant à respectivement 145 et 25 le nombre de services autonomes et inter-entreprises agréés en Île-de-France

Perspectives 2017

- **Apporter via les médecins inspecteurs du travail un appui aux services de santé au travail** franciliens dans la mise en œuvre du décret sur la modernisation de la médecine du travail.
- **Mettre en œuvre les actions du Plan régional santé au travail 2016-2020** en mobilisant l'ensemble des acteurs régionaux.
- **Améliorer l'accès des salariés, notamment les plus précaires**, à leurs droits et répondre aux questions des petits employeurs en droit du travail, en faisant évoluer les services de renseignements.
- **Accompagner la mise en place de la Commission paritaire régionale interprofessionnelle**, composée de 10 représentants des salariés et 10 représentants de TPE, à l'été 2017. Elle aura un rôle d'information en matière de droit du travail, d'aide à la résolution de conflits, de propositions en matière d'activités sociales et culturelles.

Les plans régionaux de lutte contre le travail illégal

Un plan régional de lutte contre le travail illégal s'inscrivant dans le cadre du plan national 2013-2015 a été élaboré en partenariat avec d'autres services de contrôle (Dria, Urssaf, CNAPS...). Il a permis d'engager plusieurs actions :

- signature de chartes avec les organisations syndicales professionnelles du BTP, des Hôtels Cafés Restaurants, de la sécurité privée, du déménagement ;
- élaboration de documents d'information et organisation de réunions de sensibilisation pour expliquer la réglementation aux entreprises et donneurs d'ordre du Grand Paris, de l'Euro 2016 de football, ainsi qu'aux professionnels ;
- échange, entre les professionnels et la Direccte, de fiches de signalement sur des situations de travail illégal ;
- communication sur les contrôles significatifs.

Ce plan se poursuit en 2017-2018 avec l'objectif d'organiser des contrôles lors de grands événements, de cibler les fraudes complexes comme le détachement transnational ou le détournement de statuts (faux auto entrepreneurs, stagiaires) et de construire une méthodologie de contrôle des nouvelles formes d'organisation économique introduites par les plateformes numériques. Le renforcement des sanctions et l'élargissement du droit de communication entre services améliorera l'efficacité des actions.



Agents des services renseignements de Seine-Saint-Denis et de Paris assurant l'accueil et l'information des visiteurs du stand du Ministère du travail, lors du Salon du travail et de la mobilité professionnelle de janvier 2017

SEINE-ET-MARNE**Contrôle sur les chantiers forestiers**

Pour combattre le travail illégal et l'exploitation de travailleurs détachés, l'inspection du travail, avec le concours de la MSA, a mené plusieurs actions collectives sur les chantiers de coupe de la forêt de Fontainebleau. Une méthodologie de contrôle et des outils communs ont été élaborés et testés pour gagner en efficacité. Depuis novembre 2016, trois opérations de contrôle menées ont permis de relever plusieurs irrégularités dans l'emploi d'ouvriers forestiers et un cas de travail dissimulé. L'action se poursuivra en 2017.

PARIS**L'affaire exemplaire des salons de beauté de Château D'Eau**

Le quartier Château d'eau dans le 10^e arrondissement de Paris réunit de nombreux salons de coiffure « afro » et de manucure. Une action collective de l'inspection du travail a décelé de multiples infractions : travail dissimulé, emploi d'étrangers sans titres, risque chimique, problèmes d'hygiène, d'aération, défauts électriques. Des abus de vulnérabilité et conditions de travail indignes ont été notamment constatés. La Justice a prononcé des peines de prison ferme et de fortes amendes pour deux employeurs impliqués.

L'inspection sur la piste du Grand prix de Formule E

Le Grand Prix de Formule Electrique a eu lieu en avril 2016. Trois contrôles ont été organisés par l'inspection du travail, avec l'Urssaf et le Conseil national des activités privées de sécurité, sur les entreprises de sécurité, les sous-traitants et les entreprises chargées de démonter les installations. Plusieurs infractions ont été relevées : absence de déclaration préalable à l'embauche ou de carte professionnelle, défaut de déclaration préalable au détachement pour des travailleurs transnationaux, prêt de main d'œuvre à but lucratif, travail dissimulé. Des procès-verbaux ont été dressés et des procédures de sanctions administratives ont été engagées.

PARIS**& SEINE-SAINT-DENIS****L'inspection du travail s'intéresse à l'économie numérique**

L'inspection du travail a procédé à plusieurs contrôles pour vérifier que les entreprises liées à l'économie numérique, comme les plateformes de livraisons de repas à domicile, se conformaient bien au code du travail. Ces sociétés, en plein essor, recourent en effet parfois aux services d'autoentrepreneurs dans des situations qui relèvent davantage du salariat. Les premiers constats ont mené à poursuivre les investigations et pourraient déboucher sur plusieurs procédures.

L'unité régionale de lutte contre le travail illégal (Uracti) a par ailleurs constitué un groupe de travail pour mieux appréhender le cadre juridique et les enjeux des entreprises de l'économie numérique.

YVELINES**Information des délégués du personnel**

Dans le cadre de l'appui au dialogue social, notamment dans les PME, les agents de contrôle de l'UD ont assuré plusieurs réunions d'information des délégués du personnel nouvellement élus. Objectif : leur apporter une meilleure connaissance de leurs prérogatives et de l'environnement de leurs missions. Un questionnaire a permis de mesurer la satisfaction des participants et leurs attentes. Ces séances ont rencontré un vrai succès.

HAUTS-DE-SEINE**Abus de stagiaires dans une multinationale**

L'inspection de travail a contrôlé une entreprise multinationale soupçonnée de recourir de façon abusive aux stagiaires. Six agents de contrôle, dont un de l'Uracti, ont mené une enquête poussée dans l'entreprise qui accueillait 276 stagiaires. Les principales irrégularités portaient sur le nombre de stagiaires par tuteur, la conformité des conventions de stage et le défaut de décompte du temps de présence. Elles ont donné lieu à plusieurs amendes pour un total de 53 400 €.

SEINE-ST-DENIS**Contrôles anti-fraude**

Dans le cadre du comité opérationnel départemental anti-fraude, les agents de contrôle de l'UD ont participé à plusieurs actions de lutte contre le travail illégal. Le contrôle des véhicules de livraison et des prestataires chargés du montage des stands du salon Maison et Objets au parc des expositions de Paris, mené avec l'Uracti, la Driea, la police nationale et l'Urssaf, a relevé plusieurs infractions au détachement international de salarié ou cas de travail dissimulé. En août, à l'occasion d'un contrôle ciblé sur des véhicules de déménagement, mené avec l'Uracti et la Driea sur 9 villes du département, plusieurs procès-verbaux ont été établis pour travail illégal.

Prévention des risques professionnels des bagagistes et agents de sûreté aéroportuaires

Dans le cadre de l'élaboration du plan régional santé au travail, l'UD a participé, avec la Cramif, ADP, la CGT et deux services de santé interentreprises, à la conception d'une action de prévention des troubles musculo squelettiques et de la désinsertion professionnelle des agents de sûreté et bagagistes aéroportuaires qui effectuent des gestes très répétitifs et manipulent des charges lourdes. Elle prévoit de faire le bilan des actions de prévention engagées et d'impliquer donneurs d'ordre et sous-traitants dans la démarche.

Opération de contrôle sur les monte-charges

Après quatre accidents, dont un mortel, liés à des monte-charges non conformes, 32 agents ont participé, mi-novembre, à une vaste action de contrôle chez les grossistes textile d'Aubervilliers. Plus de 350 établissements ont été visités. Plusieurs arrêts d'activité ou de travaux ont été prononcés.

VAL-DE-MARNE**Contrôle au centre équestre**

Fin décembre 2016, une opération de contrôle a été menée dans un centre d'entraînement hippique par les agents de contrôle de l'inspection du travail de l'UD, de l'Uracti et de la MSA. Elle a permis de relever plusieurs infractions au travail dissimulé, dans un milieu où si, passionnés d'équitation, les salariés ne comptent pas forcément leur temps, leurs employeurs ne payent pas non plus toujours toutes les heures de travail.

Contrôle de sensibilisation à Rungis

En juin, l'inspection du travail a contrôlé les conditions d'utilisation des chariots élévateurs sur le marché international de Rungis. Il s'agissait de sensibiliser les grossistes concernés, leurs salariés et leurs clients aux risques associés à la conduite d'engins de manutention de charges lourdes, de surcroît dans un environnement où travaille beaucoup de monde. Les contrôles ont porté sur les autorisations de conduite et l'aptitude des salariés ainsi que l'entretien des engins. Sur 46 concernées, une trentaine d'entreprises a fait l'objet de lettres d'observations les enjoignant de se mettre en conformité.

VAL-D'OISE**Meilleure information des assistants maternels**

Avec la Caisse d'allocations familiales, le service des renseignements de l'inspection du travail a organisé une réunion d'information Relais d'assistants maternels (RAM). Les assistants maternels, qui gardent des enfants à leur domicile, sont souvent isolés et s'interrogent fréquemment sur les dispositions encadrant leur travail. La réunion a permis de présenter une synthèse sur la conclusion et l'exécution de leur contrat de travail et de mieux outiller les RAM dans leur mission d'accompagnement des particuliers employeurs et des assistants maternels.

Contribuer à la régulation des marchés pour assurer la confiance des acteurs économiques

Le Pôle C est garant du bon fonctionnement concurrentiel des marchés, de la protection des consommateurs et du respect des règles de métrologie légale. Ses missions opérationnelles portent sur le contrôle de l'équilibre des relations entre les acteurs économiques et notamment les relations entre la grande distribution et ses fournisseurs; le contrôle des délais de paiement interentreprises; la conduite d'enquêtes et d'investigations en matière de pratiques anticoncurrentielles; la réalisation de contrôles dans les secteurs des fruits et légumes, des vins et spiritueux et dans le domaine de la métrologie légale.

Par ailleurs, le Pôle C pilote au niveau régional les missions garantissant la sécurité et la protection économique des consommateurs que mettent en œuvre les Directions départementales de la protection des populations (DDPP).



RÉGULATION DES MARCHÉS

140 entreprises ont été contrôlées en matière de délais de paiement. 29 % d'anomalies ont été constatées. 35 sanctions ont été prononcées pour les cas les plus graves (montant total de 5,5 millions d'€) donnant lieu à 26 publications de décision

84 indices de pratiques anticoncurrentielles ont été recueillis

12 enquêtes sur des pratiques anticoncurrentielles ont été achevées

3 nouvelles assignations ont été déposées devant le tribunal de commerce contre l'une des principales enseignes de la grande distribution (2 autres sont en préparation), d'un opérateur national de téléphonie et d'une enseigne internationale de restauration rapide. 8 assignations plus anciennes sont toujours suivies

Faits marquants 2016

• **Plusieurs assignations concernant la grande distribution.** En début d'année, une perquisition a été organisée dans les locaux d'une enseigne majeure de la grande distribution, soupçonnée d'imposer abusivement à ses fournisseurs une « remise complémentaire de distribution » comme condition préalable à l'ouverture des négociations. Cette remise, de 3 à 7 % du chiffre d'affaires réalisé dans les magasins de proximité, visait notamment à faire financer par les fournisseurs le développement de ce type de magasins.

Les preuves recueillies ont permis d'assigner fin novembre 2016 l'enseigne devant le tribunal de commerce. L'infliction d'une amende civile de plus de 5 millions d'euros, assortie d'une demande de cessation des pratiques et de mesures de publication, a été requise.

Deux autres grandes enseignes, auteures de pratiques abusives à l'égard de leurs fournisseurs, ont également fait l'objet d'enquêtes en 2016. Elles vont déboucher courant 2017 sur des assignations similaires.

• **Une dizaine de signalements pour pratiques anticoncurrentielles.** Les enquêteurs de la DGCCRF ont pour mission de détecter les dysfonctionnements de concurrence. Lorsque les indices recueillis laissent présumer l'existence de pratiques anticoncurrentielles (cartel sur les prix, répartition de marchés, pratiques abusives d'une entreprise en monopole...) des enquêtes sont réalisées par les agents de la brigade interrégionale de concurrence du Pôle C qui intervient en Île-de-France, en Normandie, à La Réunion et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les infractions établies, qui perturbent ou risquent de porter atteinte au bon fonctionnement d'un marché au niveau national, peuvent être sanctionnées par l'Autorité de la concurrence dans la limite de 10 % du CA de l'entreprise responsable. Le Pôle C lui a transmis plus de 10 signalements en 2016.

Si ces comportements ne portent pas préjudice à un marché d'envergure nationale, ils peuvent être sanctionnés par la Direccte dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise et de 150 000 euros. Fin 2016, 8 procédures transactionnelles étaient en cours.

PROTECTION ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

32 651 visites d'entreprises ont été réalisées. 42,5 % ont donné lieu à la constatation de manquements à la réglementation

20 638 réclamations de consommateurs ont été traitées

3 917 prélèvements de produits ont été réalisés en vue de leur analyse

9 055 avertissements ont été adressés, **2 043** injonctions ont été prononcées, **660** amendes administratives ont été dressées

1 244 procédures pénales ont été transmises au Parquet

MÉTROLOGIE

390 actions de surveillance des organismes agréés ont été menées

2 467 visites de contrôle de détenteurs d'instruments, représentant 7 246 instruments contrôlés, ont été effectuées

614 avertissements ont été adressés à des contrevenants

• **Campagne de prévention contre les arnaques au dépannage à domicile.** De plus en plus de consommateurs sont victimes des pratiques frauduleuses d'entreprises de dépannage à domicile. Les enquêteurs instruisent les plaintes, mènent les enquêtes et transmettent leurs procédures au Parquet

afin qu'il engage des poursuites pénales. Afin d'endiguer le développement de ces pratiques la DGCCRF, la Direccte et les DDPP d'Île-de-France ont engagé en 2016 une campagne de communication afin de mettre en garde les consommateurs franciliens contre ces arnaques.



Campagne de mise en garde des consommateurs contre les arnaques au dépannage à domicile.

• **Surveillance de la sécurité des autocars.**

Fin 2016, le service métrologie a participé à l'opération nationale de contrôle des chronotachygraphes (qui mesurent l'activité des conducteurs et des véhicules de transport de voyageurs) ciblant les transports scolaires. Près de 630 véhicules ont été vérifiés soit plus de 12 % du parc régional.

L'analyse des résultats obtenus montre que globalement la qualité du parc contrôlé est bonne et que les vérifications périodiques obligatoires sont réalisées dans les temps. Aucune action volontairement frauduleuse n'a été détectée.



© Jean-Baptiste Guillet - Mairie de Paris

De nombreux contrôles ont eu lieu à l'occasion de l'Euro 2016 de football pour veiller à la sécurité des consommateurs et à la loyauté des transactions commerciales.

Sur le terrain pour l'Euro 2016

Le Pôle C de la Direccte et les huit DDPP de la région se sont mobilisés pour garantir l'effectivité de la concurrence, assurer la sécurité des consommateurs et la loyauté des transactions commerciales à l'occasion de l'Euro de football 2016.

219 des 659 établissements contrôlés présentaient des anomalies (33,2 %). Certains contrôles ont été effectués avant le début de l'évènement (hôtellerie, restauration commerciale). Les interventions ont concerné les périmètres commerciaux situés à proximité des stades, les fan-zones, les camps de base et les enceintes sportives (Stade de France, Parc des Princes...). 233 suites ont été engagées allant de l'avertissement (81 % des cas), à l'injonction (13 %) ou au procès-verbal (6 %) pour les infractions les plus graves. Aucune infraction majeure n'a toutefois été constatée.

Des contrôles alimentaires ont été réalisés avant les compétitions auprès des prestataires exclusifs retenus par l'UEFA pour les buvettes et les zones commerciales.

Des anomalies ont été relevées (infrastructures sous-dimensionnées, traçabilité des denrées alimentaires insuffisante) et des mesures correctives ont été prises à temps. Les jours de match, des infractions ont été constatées en matière de conservation des denrées vendues aux abords des stades.

Les contrôles réalisés n'ont pas mis en évidence de vente massive d'articles de contrefaçon ni d'infraction grave à la sécurité des produits. Les enquêteurs ont aussi vérifié la stabilité et la sécurité d'utilisation des cages de buts d'entraînement. Une injonction a été adressée à ce sujet à l'exploitant d'un stade. Enfin, lors de l'Euro, les prix des prestations hôtelières ont fortement augmenté (+50 % à +80 %). Des ventes forcées ont été constatées dans certains hôtels parisiens (réservation obligatoire de 2 à 4 nuitées).

Perspectives 2017

- **Conforter la confiance du consommateur en ciblant les nouveaux enjeux :** économie numérique et collaborative, médiation, démarchage à domicile.
- **Contribuer à l'efficacité de l'économie** en procédant à une analyse approfondie et formulant des propositions d'amélioration du fonctionnement des marchés : équilibre des relations commerciales, délais de paiement interentreprises, surveillance des filières agricoles et industrielles en difficulté.
- **Veiller à la sécurité du consommateur en matière de risques émergents :** perturbateurs endocriniens, allergènes, nanoparticules, contaminants, résidus de pesticides, risques chimiques, électriques et mécaniques.

Moderniser

l'organisation

Les fonctions support recoupent les ressources humaines, les fonctions budgétaires et financières, les moyens généraux, les systèmes d'information.

Faits marquants 2016

- La réorganisation du secrétariat général.** Les fonctions support ont poursuivi leur rationalisation et leur professionnalisation. Pour les moyens généraux, cela s'est notamment traduit par le rapprochement, au sein de l'UR, entre les fonctions de proximité du site d'Aubervilliers et les fonctions d'appui aux unités départementales.
- La mise en place de l'Esic et un nouvel outil pour les demandes d'intervention.** L'Equipe des Systèmes d'Information et Communication (ESIC), constituée dans le cadre de la régionalisation du service systèmes d'information et communication, est composée des agents en charge de l'informatique, en fonction au sein des UD et à l'UR, regroupés en une seule et même équipe. Un nouvel outil de gestion des tickets (GLPI) déployé nationalement, permet de saisir l'ESIC des demandes ou incidents rencontrés. En parallèle sont menés des travaux d'harmonisation des pratiques informatiques sur la région, dans l'objectif de faciliter l'intervention des agents de l'ESIC hors de leur unité d'affectation.
- Le déploiement de Chorus DT et de RenoirRH.** L'application Chorus – DT (déplacements temporaires), dont le déploiement en 2016 s'est accompagné de formations et d'un accompagnement à la prise en main de l'outil, permet une meilleure traçabilité,

une simplification de la prise en charge des frais de déplacements et une plus grande rapidité des remboursements.

La mise en place d'un nouveau système d'information pour la gestion des ressources humaines, RenoirRH, a commencé en 2016 et se poursuivra en 2017. Ce système doit permettre à terme, de fiabiliser et de regrouper les informations concernant la carrière des agents en vue d'un suivi plus efficace.

- Le déménagement des services de la Direccte 92** s'est concrétisé en 2016 et va permettre d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail des agents. Le projet va stabiliser l'organisation des services. Le site de Clichy est maintenu dans son périmètre actuel et héberge une unité de contrôle. Les locaux ont été rénovés.

Les 31 agents de Bagneux et Nanterre affectés sur les deux unités de contrôle du sud du département vont emménager courant 2017 dans des locaux situés à Malakoff.

Le nouveau site de Nanterre Les Bouvets accueille depuis mi-mars 2017 les autres services de l'unité départementale.

Perspectives 2017

- Réorganiser le circuit budgétaire et comptable** pour une meilleure sécurité en centralisant à l'Unité régionale et professionnalisant la saisie dans l'applicatif Chorus formulaire de la commande publique.
- Réorganiser la formation professionnelle** dans le cadre des mutualisations interadministratives et pour en faire un levier de la progression professionnelle des agents.
- Promouvoir le développement durable** à travers des actions de sensibilisation visant les gestes quotidiens pour réduire la consommation de papier et d'encre.
- Promouvoir la diversité et l'égalité femme homme** tant dans le fonctionnement quotidien de la Direccte que dans l'accomplissement de ses missions ou dans ses relations avec ses partenaires.

YVELINES Réaménagement de locaux à Saint-Quentin

Le projet de réaménagement des locaux de l'UD des Yvelines s'est concrétisé. Les travaux ont permis de regrouper tous les agents du secrétariat général sur un seul et même étage, de réaliser une salle de réunion plus spacieuse et claire et d'agrandir l'espace de restauration.

VAL-DE-MARNE Gestion de l'attente du public

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et d'accueil des usagers, le service renseignements de l'UD 94 a été doté d'un système dynamique de gestion de file d'attente.



FONCTIONNEMENT ET DIALOGUE SOCIAL

7 568 actes comptables ont été saisis

71 recrutements ont été réalisés

46 CHSCT régionaux ou locaux et 7 CTSD se sont déroulés au titre du dialogue social

5 marchés nouveaux ont été notifiés

16 % des postes informatiques ont été renouvelés

Communication

Le service communication accompagne les pôles et UD dans la mise en œuvre des politiques publiques et assure la communication interne.

Faits marquants 2016

- **Une solution pour la diffusion en nombre de messages électroniques a été déployée.** Elle permet une plus grande réactivité, un meilleur ciblage de la communication et une meilleure évaluation des actions de communication menées.
- **La déclinaison régionale des campagnes ministérielles** portant sur l'aide Embauche PME et les élections TPE a fortement mobilisé le service communication. De même, il s'est impliqué dans l'élaboration de la campagne contre les arnaques au dépannage à domicile (lire page 21).



Perspectives 2017

- **Mieux toucher les TPE-PME** pour notamment faciliter leurs démarches et l'appropriation des mesures de soutien à l'emploi et à l'activité.
- **Organiser la présentation publique du plan régional santé au travail** pour faciliter son appropriation par tous les acteurs qui assureront sa mise en œuvre.
- **Rénover l'intranet** pour en faire un outil fédérateur et pratique pour les agents.

Chiffres clefs

958 159 visites ont été enregistrées sur www.idf.direccte.gouv.fr

2 355 546 pages ont été vues

29 campagnes de mailing, représentant 183 586 mails envoyés, ont été réalisées

130 actions de communication ont été menées

70 communiqués de presse ont été publiés et 40 demandes de journalistes ont été traitées



Études et statistiques

Le service études, statistiques et évaluation (Sese) réalise des études, des travaux statistiques et participe à l'évaluation des politiques publiques. Il contribue à la réflexion stratégique régionale et éclaire l'action publique. Ses études et travaux d'évaluation nourrissent le débat public régional.

Faits marquants 2016

- **Définition des bassins économiques emplois formation.** Un travail a été mené avec le Conseil régional et le soutien de l'Insee pour définir au niveau régional des périmètres territoriaux de référence afin de mieux coordonner les politiques publiques de l'emploi, de la formation et du développement économique. La démarche a abouti à la délimitation de 24 secteurs en cohérence avec la carte de la coopération intercommunale et les territoires de projet (lire page 10).
- **Les intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP).** Sur la base d'un questionnaire en ligne et d'entretiens, une étude a été menée sur IPR franciliens enregistrés auprès de la Direccte, afin de mieux connaître leurs missions et la façon dont ils les exercent en entreprise. Les résultats ont donné lieu à la publication d'une synthèse thématique.

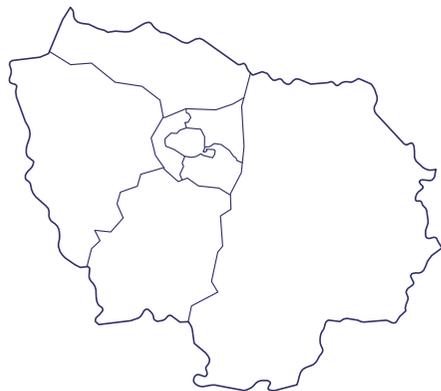
Perspectives 2017

- **Mieux connaître les TPE-PME** en menant des études sur les salariés y travaillant, leurs conditions d'emploi et de travail et sur les entreprises ayant eu recours à l'aide embauche PME.
- **Évaluer les emplois d'avenir** par une étude auprès des bénéficiaires, des employeurs et des missions locales.
- **Mieux appréhender les projets engagés** dans le cadre des conventions de revitalisation en analysant les conventions signées depuis 2004.

Chiffres clefs

88 études conjoncturelles ou thématiques ont été publiées sur la demande d'emploi, les mutations économiques, le monde du travail et les politiques d'emploi





UD de Paris

21, rue Madeleine Vionnet
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01 70 96 20 00

Adresse postale :

35, rue de la Gare - CS 60003 75144 PARIS cedex 19

UD de Seine-et-Marne

Cité Administrative
20, quai H. Rossignol
77011 MELUN Cedex
Tél. : 01 64 41 28 59

UD des Yvelines

Immeuble "la Diagonale"
34, avenue du Centre
78182 SAINT-QUENTIN
EN-YVELINES Cedex
Tél. : 01 61 37 10 00

UD de l'Essonne

Immeuble l'Européen
98 allée des Champs Elysées
Courcouronnes - CS 30491
91042 EVRY Cedex
Tél. : 01 78 05 41 00

UD des Hauts-de-Seine

11, rue des Bouvets
92741 NANTERRE Cedex
Tél. : 01 47 86 40 00

UD de Seine-Saint-Denis

1, avenue Youri Gagarine
93016 BOBIGNY Cedex
Tél. : 01 41 60 53 00

UD du Val-de-Marne

Immeuble le Pascal - Hall B
av. du Général de Gaulle - CS 90043
94046 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01 49 56 28 00

UD du Val d'Oise

Immeuble Atrium
3, bd de l'Oise - CS 20305
95014 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél. : 01 34 35 49 49



La Direccte Ile-de-France s'engage
pour la **diversité**

Direccte Direction régionale des entreprises,
 ÎLE-DE-FRANCE de la concurrence, de la consommation
du travail et de l'emploi

21, rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01 70 96 13 00 - Fax : 01 70 96 17 04